

**Baccalauréat en éducation au préscolaire et en
enseignement au primaire**

Guide de stage

Section 4

**Attentes au regard du développement des compétences
professionnelles et dossier d'apprentissage du stage 4**

Table des matières

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DANS LE CADRE DU STAGE 4	3
COMPÉTENCES FONDATRICES: COMPÉTENCE 1	5
COMPÉTENCES FONDATRICES: COMPÉTENCE 2	7
CHAMP 1: COMPÉTENCE 3	9
CHAMP 1: COMPÉTENCE 4	11
CHAMP 1: COMPÉTENCE 5	13
CHAMP 1: COMPÉTENCE 6	15
CHAMP 1: COMPÉTENCE 7	17
CHAMP 1: COMPÉTENCE 8	19
CHAMP 2: COMPÉTENCE 9	21
CHAMP 2 : COMPÉTENCE 10	23
CHAMP 3 : COMPÉTENCE 11	25
COMPÉTENCES TRANSVERSALES: COMPÉTENCE 12	27
COMPÉTENCES TRANSVERSALES: COMPÉTENCE 13	29
DOSSIER D'APPRENTISSAGE DANS LE CADRE DU STAGE 4	31
PARTIE 1 : IDENTITÉ PROFESSIONNELLE	31
PARTIE 2 L'OBSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES 13 COMPÉTENCES	31
a) L'évaluation formative des 13 compétences	32
b) La planification à long terme	32
c) Portrait de classe et outils d'évaluation des élèves	32
d) Participation active au sein d'un comité de l'école	33
e) Collaboration avec un partenaire, en présence ou à distance, pour enrichir une situation d'enseignement et d'apprentissage	33
PARTIE 3 : SYNTHÈSE	34
RÉFÉRENCES	34

Section 4

Attentes au regard du développement des compétences professionnelles et travaux du stage 4

Lors de la quatrième année de formation, un stage en milieu de pratique se déroule de manière intensive au huitième trimestre : 5 jours préparatoires à l'école ainsi que 55 jours consécutifs de janvier à avril. Cette formule devrait permettre à l'étudiant d'intégrer les compétences professionnelles et d'atteindre l'objectif général de ce stage qui vise l'**autonomie progressive face à l'ensemble de la tâche d'enseignement**. Le contexte intensif du stage en classe et dans l'école lui permet une prise en charge progressive de l'ensemble de la tâche enseignante, notamment en ce qui a trait à la planification à court, moyen et long termes.

Cette quatrième expérience de stage amène le stagiaire à s'investir dans la classe et a comme objectifs de :

- Confirmer sa qualité d'enseignant professionnel.
- Agir comme guide dans le choix et l'application des règles de fonctionnement.
- Valoriser l'apport de chaque enfant à la vie de la classe.
- Favoriser le développement de la coopération.
- Concevoir, réaliser et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage en recourant à des approches pédagogiques diversifiées.
- Communiquer correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral comme à l'écrit, et valoriser la qualité de la langue auprès des élèves.
- Inscrire son action professionnelle dans le contexte social.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DANS LE CADRE DU STAGE 4

Bien que les enseignants associés, direction d'établissements, superviseurs universitaires, professeurs et chargés de cours ont la tâche de favoriser le développement professionnel des étudiants, ces derniers en demeurent les principaux responsables. La connaissance de la finalité des compétences permet de mobiliser l'attention des étudiants et des formateurs sur des moyens efficaces assurant leur développement, et ce, tout au long de la formation universitaire, tant dans les différents cours que pendant les stages réalisés en milieu scolaire.

Les niveaux d'acquisition de chaque compétence se fondent sur les attentes au terme du stage selon les dimensions ciblées (en caractère gras). Des indicateurs, qu'ils soient observables ou non, sont privilégiés pour

faire le point, indiquer les forces et guider le stagiaire dans les aspects qu'il doit améliorer ou consolider. Le stagiaire peut partager certains éléments (perception, conceptions, etc.) qui peuvent également témoigner du développement des compétences. En regard des dimensions prioritaires, un jugement est porté sur le développement de chaque compétence à l'aide d'une échelle comportant différents niveaux:

1. Correspond au niveau de maîtrise attendu
2. Correspond partiellement au niveau de maîtrise attendu
3. Ne correspond pas au niveau de maîtrise attendu
- N/A Ne peut être évalué

Lors des évaluations formatives et certificatives, des précisions sont apportées sur les points réussis et les points à améliorer dans les espaces réservés à cette fin. Si pour certaines compétences, le niveau de maîtrise du stagiaire est considéré comme étant supérieure aux attentes, les justifications nécessaires y sont également notées.

Dans les pages suivantes, pour chacune des 13 compétences professionnelles, on retrouve la visée, la description, les dimensions (**celles en caractères gras sont prioritaires pour le stage 4**) et des contextes où peuvent se manifester la compétence concernée. Ces contextes incluent les travaux propres aux stages, lesquels sont soulignés pour en faciliter le repérage. Des symboles situent la progression des dimensions à travers les quatre stages et lors de la transition dans la vie professionnelle. Ce choix s'appuie sur les niveaux d'acquisition des compétences à travers le développement professionnel continu (MÉQ, 2020 p. 86).

Légende :

- ▷ Dimension en développement
- Dimension en large partie maîtrisée à la fin du stage et poursuite de la maîtrise de la dimension dans la formation et la vie professionnelle

COMPÉTENCES FONDATRICES: COMPÉTENCE 1

Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

VISÉE

Par l'intégration de repères culturels riches et signifiants aux situations d'enseignement et d'apprentissage et l'adoption d'une approche culturelle de l'enseignement, l'enseignante ou l'enseignant permet à l'élève de découvrir ou de mieux comprendre des éléments de la culture, notamment ceux de la culture propre à la discipline enseignée, c'est-à-dire les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures, l'histoire de la discipline ainsi que les enjeux, les réalisations, les acteurs, les courants de pensée et les débats qui ont marqué son évolution. De la même façon, elle ou il contribue à la construction du sens et de la valeur que l'élève accorde à la culture et l'encourage à porter sur elle un regard critique. Ainsi, l'enseignante ou l'enseignant lui permet de structurer son identité et de comprendre l'autre de même que la culture et la société dans lesquelles il vit.

DESCRIPTION

Le travail de l'enseignante ou de l'enseignant comme professionnelle ou professionnel cultivé, interprète, passeur de culture et critique de celle-ci consiste à initier les élèves à une variété de repères culturels issus du patrimoine de l'humanité, à rendre explicite et pertinent le sens des objets culturels, à tisser des liens entre ceux-ci et les contenus disciplinaires ainsi qu'avec la culture des jeunes et à stimuler l'esprit critique et la réflexivité des élèves à l'égard de la culture. De manière plus particulière, l'enseignante ou l'enseignant doit décoder et interpréter, diffuser et distribuer, départager et choisir, exposer, traduire, expliquer et critiquer, procéder à des mises en contexte des objets culturels et les rendre clairs, vivants et accessibles afin de proposer aux élèves des situations d'enseignement et d'apprentissage dans lesquelles ces derniers construiront leur rapport à la culture (Simard et Mellouki, 2005).

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Démontrer une compréhension approfondie des contenus du Programme de formation de l'école québécoise, notamment de ceux associés à la discipline d'enseignement (théories, notions, problèmes, méthodes, outils, pratiques, histoire, etc.), et de leur organisation intellectuelle afin d'en dégager les points de repère essentiels et les axes d'intelligibilité qui rendront possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.		▷	▷	▷	▶
· Donner du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées de même qu'entre sa discipline et les œuvres, les récits, les productions du patrimoine culturel de l'humanité, les questions sociales, scientifiques, éthiques et politiques ou les situations de la vie courante.		▶	▶	▶	▶
· Susciter chez les élèves l'esprit critique, la mise à distance et la réflexivité à l'égard de l'environnement immédiat, de l'univers médiatique et numérique, des phénomènes sociaux, scientifiques, artistiques, éthiques et politiques ainsi que des productions culturelles du passé et du présent.		▷	▶	▶	▶
· Aménager la classe en un espace de vie inclusif et stimulant qui met la culture en valeur.		▷	▷	▶	▶
· Amener les élèves à expliciter et à justifier leurs représentations, leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.		▷	▶	▶	▶

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

· Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.	▷	▷	▶	▶
· Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et de les diversifier.	▶	▶	▶	▶
· Collaborer avec la communauté et les organismes culturels du milieu, et connaître les ressources et les programmes qui soutiennent l'enseignante ou l'enseignant dans son rôle de médiatrice ou de médiateur d'éléments de culture.	▷	▷	▷	▶

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
Liens effectués entre les disciplines et les <u>planifications à court, moyen et long terme</u>
Mise en situation lors d'activités d'enseignement (questionnement des élèves)
Connaissances sur les thématiques abordées dans les activités de classe
<u>Connaissance des goûts, des références et des pratiques des élèves en matière de culture (portrait de classe)</u>
<u>Élaboration d'une activité avec un partenaire pour enrichir une situation d'enseignement et d'apprentissage</u>
Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

COMPÉTENCES FONDATRICES: COMPÉTENCE 2

Maîtriser la langue d'enseignement

VISÉE

Comme la culture, la maîtrise de la langue d'enseignement va bien au-delà d'une compétence technique, car c'est elle qui rend possible la communication éducative tout en incarnant l'univers symbolique dans lequel elle prend forme. Par conséquent, l'enseignante ou l'enseignant est responsable de la qualité de la langue parlée et écrite, non seulement avec ses élèves, mais aussi devant toute autre interlocutrice ou tout autre interlocuteur : parent, collègue, autre professionnelle ou professionnel, etc.

DESCRIPTION

La pleine maîtrise de la langue d'enseignement est une compétence fondatrice parce que toute culture s'incarne dans une langue. En effet, l'école existe essentiellement à travers une culture et une langue vivante et en constante évolution. Cette langue se concrétise dans des échanges, des discours, du théâtre, des livres, des chansons, des cahiers, des mots et des paroles, des nombres, des images et des symboles, autant de manifestations que l'enseignante ou l'enseignant met à la portée des élèves. Pour ce faire, elle ou il ne se contente pas de prendre la parole, de la dire ou de l'écrire : elle ou il la présente et la représente devant et avec ses élèves. C'est pourquoi l'enseignante ou l'enseignant se doit d'incarner un modèle sur le plan de la communication orale et écrite.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.		▷	▷	▶	▶
· Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.		▷	▷	▷	▶
· Employer un registre de langue approprié dans ses interventions auprès des élèves, des parents et de ses pairs.		▶	▶	▶	▶
· Intégrer, dans la planification de son enseignement, des outils visant à promouvoir la langue d'enseignement comme objet de culture.		▷	▶	▶	▶
· Recourir aux différents modes d'expression de la langue (visuel, spatial, sonore et gestuel) pour soutenir le développement des compétences langagières des élèves.		▷	▶	▶	▶
· Prendre appui sur la langue maternelle des élèves et la valoriser pour favoriser l'acquisition de la langue d'enseignement.		▶	▶	▶	▶
· Vérifier la qualité de la langue des élèves, leur offrir une rétroaction fréquente et les amener à se corriger et à développer leur capacité à intégrer les règles et les usages de la langue orale et écrite.		▶	▶	▶	▶
· Communiquer de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'élève dans ses apprentissages.		▷	▷	▶	▶

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
Situations de communication à l’oral avec les élèves en contextes formels et informels
Situations de communication orale avec l’enseignant associé
Situations d’enseignement intégrant l’écrit (tableau, documents proposés aux élèves, etc.)
Situations de communication à l’écrit (travaux, mémos, courriels, planifications, etc.) avec tout intervenant scolaire
Situations de communication à l’écrit (suivis, mémos, courriels, etc.) avec les parents
<u>Situations de communication à l’oral et à l’écrit avec des partenaires scolaires</u>
Utilisation des ressources essentielles (grammaire, dictionnaire, etc.) pour effectuer ses planifications
Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

CHAMP 1: COMPÉTENCE 3

Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

VISÉE

La conception et la planification des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage constituent un moment pédagogique fort au cours duquel l'enseignante ou l'enseignant prévoit l'essentiel de ce qu'elle ou il devra mettre en œuvre pour favoriser les apprentissages et leur progression.

DESCRIPTION

La planification consiste en la conception et en l'organisation de séquences d'enseignement et d'apprentissage mettant en relief des éléments des programmes d'études. Compte tenu de l'hétérogénéité des élèves, la planification comprend également l'anticipation de stratégies pédagogiques de différenciation. Au cours du travail de planification, l'enseignante ou l'enseignant expose son jugement à l'égard de multiples choix, tant sur le plan de la gestion des apprentissages que sur celui des comportements. Elle ou il organise les situations et les séquences d'enseignement et d'apprentissage, en choisit les modalités, prévoit les consignes, prépare son matériel, définit les moments de la rétroaction et des évaluations. Même bien préparé, l'enseignante ou l'enseignant voit régulièrement la situation d'enseignement et d'apprentissage prendre une tournure inattendue. L'analyse des changements de direction nourrira la planification des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage subséquentes.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions dans une perspective de planification des apprentissages à court, à moyen et à long terme.		►	►	►	►
· Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adapter à ses élèves.		►	►	►	►
· Vérifier la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'enseignement et d'apprentissage et les modalités d'évaluation planifiées.		▷	▷	►	►
· Tenir compte de l'hétérogénéité du groupe dans le choix du matériel et la préparation des situations d'enseignement et d'apprentissage : diversité de genre, ethnique, socioéconomique, culturelle, religieuse, linguistique ou liée à un handicap ; conceptions, besoins et champs d'intérêt des élèves.		▷	▷	▷	►
· Prévoir des activités de préparation, d'intégration, de transfert et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimiser le développement des compétences.		►	►	►	►
· Appuyer le choix de ses stratégies d'intervention sur des données de recherche en matière de didactique et de pédagogie.		▷	▷	▷	►
· Prévoir les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents et comprendre leur caractère contingent.		▷	►	►	►
· Veiller à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.		▷	►	►	►
· Prévoir le temps nécessaire à chaque étape de la situation d'enseignement et d'apprentissage.		►	►	►	►

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

· Tenir compte, dans sa planification, des activités qui peuvent se dérouler en même temps que l'enseignement en classe (soutien linguistique, orthopédagogie, etc.).	▷	▷	▶	▶
---	---	---	---	---

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
<u>Planifications à long terme</u> Planification de séquences d'enseignement <u>Maitrise des contenus propres à la discipline</u> <u>Justification du choix de gabarits en fonction de la discipline ou du dispositif</u> Explication à l'enseignant associé de la planification prévue Retour avec le superviseur sur la planification <u>Analyse réflexive à la suite de l'enseignement</u> Liens avec des références d'auteurs mentionnées dans les cours suivis à l'université Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

CHAMP 1: COMPÉTENCE 4

Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

VISÉE

La mise en œuvre et la supervision des situations d'enseignement et d'apprentissage coïncident avec un autre moment pédagogique important, soit l'interaction avec le groupe classe. Elles concernent donc l'action proprement dite de l'enseignante ou de l'enseignant avec ses élèves en vue de soutenir leurs apprentissages en fonction des contenus des programmes d'études.

DESCRIPTION

Lors de la mise en œuvre et de la supervision des situations d'enseignement et d'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant confronte sa planification aux champs d'intérêt, aux besoins, aux représentations et aux perspectives des élèves. Le premier défi de l'enseignante ou de l'enseignant consiste alors à s'assurer que les élèves s'engagent individuellement et collectivement, dès le début de l'activité, dans l'apprentissage prévu. Pour maintenir vif cet engagement, l'enseignante ou l'enseignant, tout au long de son interaction en classe, repère chez ses élèves les signes d'inattention ou d'incompréhension, les questionne, les encourage et soutient activement leur apprentissage. Elle ou il est alors libre, comme professionnelle ou professionnel autonome, « de prendre les modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié » (Loi sur l'instruction publique, article 19). Ponctué d'imprévus qui surgissent au gré des interactions en classe, ce moment exigeant requiert une attention soutenue de la part de l'enseignante ou de l'enseignant, en même temps qu'il mobilise sa capacité d'adaptation.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations tout en mettant en évidence leur pertinence au regard des apprentissages antérieurs et ultérieurs.		►	►	►	►
· Vérifier les préconceptions des élèves et réactiver les connaissances préalables aux situations d'enseignement et d'apprentissage.		►	►	►	►
· Mettre en place diverses approches et stratégies ainsi que des tâches stimulantes et variées afin de susciter et de maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche et de cultiver leur autonomie.		▷	▷	▷	►
· Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continue de la compréhension des concepts, des connaissances, des stratégies ou des règles en jeu.		▷	►	►	►
· Ajuster les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer, de la complexité de la tâche, du temps disponible et du niveau de réussite des élèves.		▷	▷	►	►
· Proposer des occasions de retour réflexif pour favoriser chez les élèves la capacité de faire la synthèse des apprentissages effectués.		►	►	►	►

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4^e année

Mise en oeuvre d'activités formelles liées au PFÉQ en français, en mathématiques, en univers social ou en science et technologie

Portrait du groupe-classe

Outils de consignation de l'évaluation des élèves au regard de leur cheminement personnel et scolaire

Notes sur les approches pédagogiques au regard de la didactique de la discipline

Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

CHAMP 1: COMPÉTENCE 5

Évaluer les apprentissages

VISÉE

L'évaluation possède deux principales fonctions, soit l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance des compétences (ministère de l'Éducation, 2003). Ces deux fonctions sont complémentaires et visent chacune à soutenir l'apprentissage.

Dans la pratique, l'évaluation comme aide à l'apprentissage favorise sa régulation ainsi que la mise en place de moyens différenciés pour répondre aux divers besoins des élèves. L'évaluation qui a pour fonction la reconnaissance des compétences vise, quant à elle, à vérifier si le niveau attendu de développement des compétences est atteint. De plus, cette reconnaissance est à la base des décisions liées à la sanction des études, une responsabilité partagée par l'enseignante ou l'enseignant et les autorités responsables de la diplomation.

DESCRIPTION

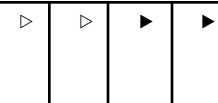
L'évaluation des apprentissages repose sur le jugement professionnel de l'enseignante ou de l'enseignant, qui, grâce à une prise d'informations variées, suffisantes et pertinentes, sera en mesure d'analyser et d'interpréter les données recueillies afin de juger des apprentissages faits par l'élève. Menée de façon formelle et informelle selon les modalités particulières de chaque discipline, elle doit être en phase avec les finalités pédagogiques des politiques relatives à l'évaluation des apprentissages.

L'enseignante ou l'enseignant évalue en continu les apprentissages de ses élèves au moyen d'instruments ou de modalités lui permettant de recueillir des informations significatives faisant souvent appel à leur autonomie et à leur responsabilité. En outre, l'enseignante ou l'enseignant doit savoir appréhender la dimension affective de l'évaluation, notamment quant à son effet sur la motivation et l'engagement des élèves dans leurs apprentissages, ainsi que de la communication des résultats aux élèves et à leurs parents.

Pour toutes ces raisons, l'évaluation des apprentissages ne s'improvise pas ; elle s'apprend et se parfait avec la pratique et la formation continue. Sa planification doit être intégrée aux situations d'enseignement et d'apprentissage pour assurer une cohérence entre ce que l'enseignante ou l'enseignant prévoit évaluer et ce que l'élève doit apprendre.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Concevoir ou choisir des instruments ou des modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.		▷	▶	▶	▶
· Utiliser des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.		▷	▶	▶	▶
· Concevoir ou choisir des outils d'évaluation qui sont signifiants pour les élèves.		▷	▷	▶	▶
· Repérer les forces ainsi que les défis des élèves et prévoir des interventions appropriées qui favoriseront leurs apprentissages.		▶	▶	▶	▶
· Utiliser l'information récoltée par l'entremise des différentes modalités d'évaluation pour avoir une vue d'ensemble de son groupe-classe et planifier son enseignement en conséquence.		▷	▷	▷	▶
· Donner des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression.		▶	▶	▶	▶
· Prévoir des modalités d'évaluation variées pour offrir à tous les élèves l'occasion de démontrer les apprentissages effectués.		▷	▷	▷	▶
· Connaître et respecter les balises ministérielles en matière d'évaluation des élèves.		▷	▶	▶	▶

· Connaître et respecter les attentes des organismes scolaires relativement au partage et aux responsabilités en matière d'évaluation et de communication des résultats de celle-ci.



CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4^e année

Planifications de l'évaluation à court, moyen et long termes

Pilotage d'activités d'apprentissage liées au PFÉQ

Rétroactions orales et écrites sur les connaissances et stratégies du développement des compétences

Portrait du groupe-classe

Prise de notes sur tous les élèves au regard du développement global

Planification des temps d'évaluation, des instruments et des critères d'évaluation

Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

CHAMP 1: COMPÉTENCE 6

Gérer le fonctionnement du groupe-classe

VISÉE

La gestion de la classe appartient au même moment pédagogique que la gestion des apprentissages : l'interaction avec le groupe-classe. En ce sens, elle est une activité sociale ou une action conjointe par laquelle l'enseignante ou l'enseignant permet à ses élèves de s'instruire et de socialiser. Par la gestion du fonctionnement du groupe-classe, l'enseignante ou l'enseignant maximise le temps consacré aux apprentissages, l'un des facteurs clés de la réussite des élèves (Bissonnette, Gauthier et Castonguay, 2016). Elle ou il utilise également sa gestion de classe pour apprendre aux élèves à reconnaître et à respecter les règles propres à la vie en collectivité et, ainsi, les amener à développer les compétences sociales à la base du savoir-vivre ensemble : le respect des autres avec l'écoute et l'empathie qu'il suppose, la connaissance des limites à ne pas dépasser et des règles à respecter, la gestion de ses émotions, etc.

DESCRIPTION

Gérer le fonctionnement du groupe-classe comprend la gestion du temps, de l'espace ainsi que des relations avec et entre les élèves. Pour organiser et gérer sa classe, l'enseignante ou l'enseignant établit, de concert avec ses élèves, un cadre général de fonctionnement convivial et ouvert. Elle ou il structure son environnement, instaure un certain nombre de règles basées sur des valeurs explicites, anticipe et gère les inconduites, etc. Ce faisant, l'enseignante ou l'enseignant oriente l'activité de son groupe et les comportements appropriés à la vie en collectivité. Elle ou il assure également la gestion des émotions manifestées par ses élèves (anxiété, colère, frustration, joie, tristesse, timidité, etc.).

Par ailleurs, l'enseignante ou l'enseignant compose également avec le temps, l'espace et leurs réalités respectives (local-classe, gymnase, laboratoire, durée des périodes d'enseignement, etc.) pour offrir son enseignement. Elle ou il s'accommode du matériel disponible (pupitres, chaises, tables, tableau numérique interactif, etc.) et gère les déplacements et les transitions pour optimiser le temps d'apprentissage des élèves. Le temps d'enseignement doit être conjugué à celui des autres activités qui se déroulent simultanément à l'extérieur de la classe. On constate donc que la composition de la classe de même que le contexte dans lequel elle se situe ont des incidences sur la manière dont l'enseignante ou l'enseignant gère son groupe-classe. Dès lors, la gestion du fonctionnement du groupe-classe nécessite, de la part de l'enseignante ou de l'enseignant, de nombreux ajustements durant l'action et un retour réflexif après celle-ci.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
• Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe.		►	►	►	►
• Instaurer, de concert avec les élèves, un climat de classe respectueux et sécurisant favorisant la progression des apprentissages et revoir périodiquement avec eux les comportements attendus.		▷	▷	▷	►
• Aider les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions.		►	►	►	►
• Choisir et mettre en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles.		▷	▷	►	►
• Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour y remédier.		►	►	►	►
• Veiller à une gestion efficace du temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.		►	►	►	►

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

· Gérer l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.	▷	▶	▶	▶
· Rappeler les mesures de sécurité en place et s'assurer de leur respect, notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.	▷	▶	▶	▶
· Consigner les faits relatifs aux comportements inappropriés et en assurer le suivi.	▷	▷	▶	▶

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
<u>Portrait du groupe-classe</u> <u>Trace de l'évaluation des élèves</u> Pilotage d'activités formelles et informelles (déplacements, surveillance, etc.) Mise en oeuvre des mesures de sécurité en place Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

CHAMP 1: COMPÉTENCE 7

Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

VISÉE

Dans son acception la plus large, la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves se rapporte à l'ensemble des mesures mises en œuvre par l'enseignante ou l'enseignant pour s'adapter, en fonction de son contexte, à la diversité de ses élèves. L'enseignante ou l'enseignant propose ainsi une variété de contenus, de structures, de productions et de processus adaptés à leurs besoins, et ce, quelles que soient leurs différences, afin de favoriser leur réussite et de soutenir leur développement d'une manière optimale. De plus, l'enseignante ou l'enseignant fait en sorte d'équilibrer les interventions personnalisées et celles destinées au groupe afin que chaque élève se sente non seulement reconnu pour ce qu'il est, mais également impliqué dans une action commune et rassembleuse.

DESCRIPTION

La prise en compte de l'hétérogénéité des élèves recouvre l'ensemble des enjeux relatifs à l'éducation inclusive. Toutes les différences entre les élèves ne posent pas les mêmes défis dans le cadre scolaire, n'étant pas de même nature et ne réclamant pas le même type d'interventions. Toutefois, il importe ici d'insister sur les aspects qui présentent cette facette indispensable de l'activité de l'enseignante ou de l'enseignant. En effet, la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves repose sur le respect de la diversité. Elle ouvre ainsi la voie à une meilleure socialisation et, ultimement, à la réussite éducative.

Face à cette diversité croissante, la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves s'impose comme une compétence importante pour les enseignantes et les enseignants. Cette prise en compte se fait également en collaboration avec les services éducatifs complémentaires (orthopédagogie, orthophonie, psychologie, etc.) dont certains élèves ont besoin pour réussir. Dans ce contexte, le partage collectif des responsabilités prend tout son sens. Selon les rôles et les responsabilités de chacune et de chacun, les différents intervenants scolaires concernés pourront agir afin de favoriser la réussite de tous les élèves.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
• Moduler les situations d'enseignement et d'apprentissage et le soutien offert aux élèves en fonction de leurs besoins, de leurs défis et de leurs capacités.		►	►	►	►
• Utiliser les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.		▷	▷	▷	▷
• Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques et des besoins d'apprentissage différencié des élèves.		▷	▷	►	►
• Appliquer des mesures de flexibilité, d'adaptation ou de modification aux besoins particuliers des élèves en fonction d'objectifs préétablis.		▷	▷	▷	►
• Favoriser, au sein du groupe-classe, des stratégies d'entraide mettant à profit l'hétérogénéité des élèves et bénéficiant à toutes et à tous.		▷	►	►	►
• Consulter des personnes-ressources, les parents ou la documentation pertinente en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves, et en tenir compte dans son enseignement.		►	►	►	►
• Appliquer les modalités de demande de services pour les élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des signes de déficience ou de handicap.		▷	►	►	►
• Mettre en œuvre les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage, en collaboration avec l'équipe-école, et en assurer le suivi.		▷	►	►	►

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
Adaptations lors de la mise en oeuvre d'activités
Planification de séquences qui intègrent des activités inclusives et adaptées à tous
<u>Prise en compte des plans d'intervention des élèves concernés</u>
Portraits des facteurs de risque et des facteurs de protection (individuels, sociaux, scolaires et familiaux) d'élèves à besoins particuliers
Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage. nement primaire – 2023

CHAMP 1: COMPÉTENCE 8

Soutenir le plaisir d'apprendre

VISÉE

Soutenir le plaisir d'apprendre des élèves, par la proposition de situations d'enseignement et d'apprentissage stimulantes et signifiantes, contribue à leur développement intégral. En donnant ainsi du sens aux apprentissages, l'enseignante ou l'enseignant maintient chez l'élève l'envie d'apprendre, qui représente la clé de voûte de sa réussite éducative.

DESCRIPTION

L'enseignante ou l'enseignant, par ses pratiques et son attitude de même que par la qualité de ses relations avec les élèves, soutient la volonté d'explorer et la curiosité de ceux-ci (Bembenutty et White, 2013 ; Bressoux, 2012). Pour entretenir le plaisir d'apprendre et la curiosité des élèves, elle ou il met en relation les apprentissages à effectuer avec des éléments de leur vécu et leurs référents culturels. Une autre manière de donner du sens aux apprentissages est de permettre à l'élève de réfléchir à la satisfaction que lui procurera la réussite de ces apprentissages au regard de son projet scolaire ou de son projet professionnel (Develay, 1994). Par ailleurs, il revient à l'ensemble des personnes qui assument des responsabilités auprès des élèves (parents, directions d'école, personnel des services éducatifs complémentaires) de les amener à développer un sentiment d'appartenance à l'école et de valoriser l'apprentissage.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage.		►	►	►	►
· Développer chez les élèves, au moyen d'expériences variées, la capacité à se faire confiance dans leur apprentissage.		▷	▷	►	►
· Développer chez les élèves la persévérance dans l'apprentissage par un soutien axé sur leurs efforts et leurs progrès.		▷	►	►	►
· Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie.		►	►	►	►
· Intégrer aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.		►	►	►	►
· Susciter l'intérêt et la curiosité des élèves pour la discipline enseignée, les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures, l'histoire de la discipline ainsi que les enjeux, les réalisations, les acteurs, les courants de pensée et les débats qui ont marqué son évolution.		►	►	►	►
· Prévoir des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.		▷	►	►	►
· Favoriser le travail collaboratif, les échanges, la participation et l'entraide chez les élèves.		▷	▷	►	►
· Amener les élèves à développer leur sentiment d'appartenance en les impliquant dans la vie de la classe et de l'école.		▷	▷	▷	►

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
<u>Planifications</u> et mise en oeuvre d'activités d'apprentissage dans tous les domaines Situations de communication formelles et informelles avec les élèves Prise en compte des goûts et des intérêts des élèves dans la planification d'activités à partir d'une collecte d'information auprès des parents Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

CHAMP 2: COMPÉTENCE 9

S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

VISÉE

L'activité enseignante dépasse le contexte de la classe ou les relations avec les élèves. Au sein de l'école, l'enseignante ou l'enseignant fait partie d'une équipe dont tous les membres sont appelés à se concerter afin de prendre des décisions cohérentes et de coordonner leurs interventions dans l'intérêt des élèves.

DESCRIPTION

En vue de faire réussir ses élèves, l'enseignante ou l'enseignant souscrit à diverses formes de collaboration avec les autres actrices et acteurs éducatifs. En classe ou dans son établissement, elle ou il collabore non seulement avec ses pairs, mais aussi avec le personnel des services éducatifs complémentaires ainsi qu'avec la direction, soit pour déterminer des actions qui visent tous les élèves, soit pour trouver des solutions à des difficultés éprouvées par certains d'entre eux.

Bien que ses conditions d'application varient en fonction des contextes organisationnels, la dimension fortement collaborative du travail scolaire invite l'enseignante ou l'enseignant, d'une part, à affirmer et à assumer pleinement son statut de professionnelle ou de professionnel de l'enseignement et de l'apprentissage et, d'autre part, à prendre en compte l'expertise propre des autres professionnelles et professionnels scolaires dans les interventions à mener auprès des élèves.

Dans le but d'entretenir avec les autres membres de l'équipe-école des relations professionnelles constructives et harmonieuses, l'enseignante ou l'enseignant adopte vis-à-vis d'eux une attitude d'ouverture et met à profit ses compétences relationnelles et communicationnelles.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Collaborer avec les membres de l'équipe-école à la définition et au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable.		▷	▷	▶	▶
· Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques, des pratiques et des règlements qui régissent le fonctionnement de l'école.		▷	▷	▷	▷
· Collaborer avec les membres de l'équipe-école à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école.		▷	▷	▷	▶
· Assumer les responsabilités inscrites dans les dispositions de sa convention collective.		▶	▶	▶	▶
· Travailler de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances, les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.		▷	▶	▶	▶
· Travailler avec l'équipe enseignante, le cas échéant, à la conception de situations d'enseignement et d'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur à l'école.		▶	▶	▶	▶
· Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures fondées sur les besoins de groupes minorisés ou en difficulté à l'école, le cas échéant.		▷	▷	▷	▷
· Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à la révision des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage.		▷	▶	▶	▶

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
Présence à l'école en respect de la tâche
Respect de l'horaire de l'enseignant associé
<u>Participation active dans un comité de l'école</u>
Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

CHAMP 2 : COMPÉTENCE 10

Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

VISÉE

L'établissement de relations constructives avec la famille et différents partenaires de la communauté s'inscrit dans un esprit de collaboration où la contribution de chacune et de chacun vise la consolidation et l'enrichissement des apprentissages des élèves.

DESCRIPTION

La réussite éducative des élèves dépend en partie de leur bien-être physique et émotionnel. Celui-ci est aussi déterminé par leur environnement familial. Dès lors, l'enseignante ou l'enseignant doit composer avec les différentes réalités familiales de ses élèves. Pour ce faire, dans certaines situations, elle ou il doit non seulement les connaître en tant qu'élèves, mais aussi en tant que membres d'une famille et d'une communauté. De la sorte, lorsqu'une ou un élève vit une situation particulière, l'enseignante ou l'enseignant est en mesure de déterminer avec plus de justesse la manière dont elle ou il peut travailler avec sa famille pour mieux répondre à ses besoins (Epstein, 2001).

Lorsqu'il s'agit d'élèves mineurs, l'enseignante ou l'enseignant communique avec les parents pour les informer des réalisations et des défis de leurs enfants, répondre à leurs questions et écouter leurs préoccupations, favorisant ainsi un lien de confiance et un espace de dialogue. En outre, l'enseignante ou l'enseignant encourage les parents en reconnaissant leur statut d'éducateurs de leurs enfants, en les familiarisant avec les programmes d'études ou en les faisant participer à différentes activités du milieu scolaire.

L'école est aussi ouverte sur la communauté. Elle accueille les influences de divers milieux artistiques, culturels, sportifs, scientifiques, médiatiques ou professionnels. Tous ces milieux représentent des partenaires éducatifs précieux qui complètent et enrichissent l'apprentissage des élèves, et favorisent leur épanouissement personnel ainsi que leur ouverture sur le monde (Sanders, 2002). Cette ouverture sur la communauté, particulièrement prégnante en milieu autochtone, encourage l'enseignante ou l'enseignant à rester attentif aux possibilités de collaboration avec des partenaires extérieurs à l'école et à adopter une conception élargie de l'apprentissage.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Établir des relations constructives avec la famille et les partenaires de la communauté.		▷	▶	▶	▶
· Entretenir une communication de qualité avec la famille à propos de la réussite et du bien-être de l'enfant.		▶	▶	▶	▶
· Communiquer à la famille ses attentes au regard des résultats, des attitudes et des comportements souhaités en classe.		▷	▷	▶	▶
· Mettre en œuvre des moyens appropriés de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires.		▷	▷	▶	▶
· Saisir les occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage et l'éducation des élèves.		▷	▷	▷	▶
· S'assurer que les intentions éducatives poursuivies par les activités proposées par des partenaires respectent le Programme de formation de l'école québécoise, le projet éducatif de l'école ainsi que les intérêts et les besoins des élèves, de l'enseignante, de l'enseignant et de l'école.		▷	▷	▷	▷
· Saisir les occasions de réinvestir le contenu des activités de partenariat dans des situations d'enseignement et d'apprentissage.		▷	▷	▷	▶

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
Présentation aux parents de la classe au moyen d'une lettre
<u>Communication ponctuelle avec les parents</u>
<u>Collaboration avec un partenaire, en présence ou à distance, pour enrichir une situation d'enseignement et d'apprentissage</u>
Élaboration d'un outil de communication destiné aux parents afin de les informer des forces et préférences de leur enfant en contexte scolaire
Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

CHAMP 3 : COMPÉTENCE 11

S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

VISÉE

L'école et la société comptent sur les enseignantes et les enseignants pour assurer la qualité de l'éducation ainsi que la réussite des nouvelles générations. Dès lors, il appartient à chacune d'elles et à chacun d'eux de s'investir dans leur développement professionnel tout au long de leur carrière, afin de mettre à jour, d'enrichir et d'élargir leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences professionnelles pour la réussite éducative des élèves. L'existence d'une profession comme l'enseignement se fonde ainsi sur l'engagement de l'ensemble du personnel enseignant à l'égard du professionnalisme et de la qualité de l'éducation. C'est la participation à la vie de la profession qui confère à celle-ci une véritable existence publique et collective.

DESCRIPTION

La nécessité du développement professionnel continu pour le personnel enseignant découle directement de l'évolution de l'enseignement et de la société : « [...] le monde dans lequel l'école et le personnel enseignant évoluent exige des adaptations constantes. La formation initiale ne peut préparer à toutes les situations auxquelles il faudra faire face au cours de la vie professionnelle, d'où la nécessité de s'inscrire dans une démarche de développement professionnel tout au long de la carrière » (Conseil supérieur de l'éducation, 2014). Cette manière d'envisager la formation et le perfectionnement des enseignantes et des enseignants consacre le caractère dynamique, évolutif et perfectible de leur activité. Elle suppose également que certaines compétences se développent à travers l'expérience, au fil de la carrière.

Le développement professionnel des enseignantes et des enseignants est soutenu par une offre de formation répondant à des critères de haute qualité qui sont cohérents par rapport aux objectifs du projet éducatif de l'école. La formation continue des enseignantes et des enseignants engage également la responsabilité des directions d'établissement, des organismes scolaires, des syndicats, des universités et du Ministère, qui mettent en place les conditions nécessaires pour faciliter la participation des enseignantes et des enseignants en exercice.

L'enseignante ou l'enseignant s'engage également dans la vie de sa profession en participant aux diverses activités collectives qui la sous-tendent ainsi qu'à différentes formes de débats et de recherches. Afin de contribuer à l'amélioration et à la validation de la recherche éducative en milieu scolaire, l'enseignante ou l'enseignant participe aux travaux de recherche contemporains sur l'enseignement et l'apprentissage en fonction de ses besoins, de ses perspectives et de ses expériences. Contribuer à la vie de la profession constitue un engagement qui évolue en fonction de la tâche et de la carrière enseignantes. Cet engagement s'exprime notamment par l'entraide chez les enseignantes et les enseignants, qui leur permet d'améliorer la qualité de leurs prestations, de même que le soutien apporté par les enseignantes et enseignants chevronnés à leurs pairs moins expérimentés ou débutants (Gauthier et autres, 2005 ; Martineau et Bergevin, 2007).

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.		►	►	►	►
· Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées.		▷	▷	►	►
· Participer, en fonction de ses besoins et de ceux de ses élèves, à des activités de formation continue telles qu'elles sont définies à l'article 7 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la		▷	▷	▷	▷

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

· Lire, analyser et évaluer, de manière critique, des ouvrages spécialisés et en discuter afin d'en retirer des éléments utiles à sa pratique.	▷	▶	▶	▶
· Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique et affermir sa posture d'enseignante ou d'enseignant.	▶	▶	▶	▶
· Encourager la tenue d'activités de recherche et de formation au sein de son école.	▷	▷	▷	▷
· Développer une culture collaborative avec ses pairs et la communauté pour le rayonnement et la reconnaissance de la profession enseignante.	▷	▷	▷	▷
· Participer à la promotion et à la diffusion de projets et d'expériences mettant en valeur l'accomplissement et l'engagement des enseignantes, des enseignants et de leurs élèves.	▷	▷	▷	▷
· Soutenir et encourager ses pairs dans leur développement professionnel, notamment celles et ceux qui se préparent à entrer dans la profession (stagiaires) ou qui viennent de le faire (enseignantes et enseignants en insertion professionnelle).	▷	▷	▷	▶

CONTEXTES² DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
<u>Réflexion sur l'identité professionnelle</u> Participation actives aux activités liées au stage Rencontres de discussion avec le superviseur et l'enseignant associé Utilisation critique du matériel pédagogique <u>Synthèse et vision prospective du stage</u> Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES: COMPÉTENCE 12

Mobiliser le numérique

VISÉE

La transformation de l'école, qui découle, entre autres, d'un contexte social en pleine mutation technologique, suppose l'adoption, de la part des enseignantes et des enseignants, d'une posture critique et avisée au regard de l'utilisation des outils numériques en contexte scolaire. Cette posture les conduit à choisir les outils qui peuvent contribuer à l'élargissement et à l'enrichissement des apprentissages. Chez ses élèves, l'enseignante ou l'enseignant encourage une utilisation créative et appropriée des outils technologiques en les sensibilisant notamment à la pertinence des sources, aux notions de confidentialité et de consentement de même qu'aux répercussions de l'utilisation de ces outils sur les relations sociales et la santé psychologique et physique.

DESCRIPTION

La compétence à mobiliser le numérique excède les habiletés techniques requises pour utiliser des outils numériques en classe à des fins pédagogiques. Conscient de l'incidence des mutations technologiques sur la nature et la valeur des savoirs, le personnel enseignant considère non seulement les outils numériques qui les soutiennent, mais aussi le contexte culturel dans lequel ils sont partagés.

En ce sens, l'utilisation des technologies numériques s'imbrique dans la totalité des pratiques et des productions culturelles. Elle met en œuvre d'autres formes d'intelligence en réseau et, par conséquent, d'autres modèles de connaissances, d'accès aux connaissances et de formation à celles-ci qui influenceront de plus en plus l'apprentissage des élèves et leurs rapports aux savoirs.

DIMENSIONS ¹	STAGES	1	2	3	4
· Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique.		►	►	►	►
· Développer et mobiliser ses habiletés technologiques.		►	►	►	►
· Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage.		▷	►	►	►
· Développer et mobiliser sa culture informationnelle.		▷	▷	▷	►
· Collaborer à l'aide du numérique.		▷	►	►	►
· Communiquer à l'aide du numérique.		►	►	►	►
· Produire du contenu avec le numérique.		▷	▷	►	►
· Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés.		▷	►	►	►
· Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation.		▷	▷	▷	►
· Résoudre une variété de problèmes avec le numérique.		▷	▷	▷	►
· Développer sa pensée critique à l'égard du numérique.		▷	▷	►	►
· Innover et faire preuve de créativité avec le numérique.		▷	▷	►	►

¹ Les dimensions en gras sont prioritaires pour ce stage.

CONTEXTES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4^e année

Planification et pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage

Situations de communications en numérique à l'oral et à l'écrit avec les intervenants scolaires

Usage du TNI en classe

Usage d'autres outils numériques en classe

Usage d'outils numériques pour l'apprentissage

Usage d'outils numériques pour répondre aux besoins particuliers des élèves

Gestion des appareils numériques en contexte de classe

Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES: COMPÉTENCE 13

Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

VISÉE

L'adoption et la valorisation de comportements éthiques et responsables constituent la base de la relation de confiance que le personnel enseignant doit établir et maintenir avec la société. Ce lien de confiance s'enracine dans les relations que l'enseignante ou l'enseignant tisse au quotidien avec ses élèves, ses pairs et les autres membres de la communauté, et par lesquelles elle ou il contribue à bâtir autour de l'élève un climat et un environnement propices à sa réussite éducative.

DESCRIPTION

Agir de manière éthique, c'est faire preuve de professionnalisme et de jugement en conformité avec le cadre réglementaire de la profession et de l'école (Fullan, Quinn et McEachen, 2019). C'est également connaître ses responsabilités professionnelles et s'en acquitter. À ce titre, l'enseignante ou l'enseignant, en tant qu'experte ou expert de l'enseignement et de l'apprentissage, assume la responsabilité des moyens qu'elle ou il mobilise pour instruire et socialiser les élèves.

Agir de manière éthique suppose aussi de la part de l'enseignante ou de l'enseignant une adhésion à un certain nombre de dispositions (attitudes ou valeurs) qui influencent la manière dont elle ou il s'acquitte de ses tâches, notamment à travers les relations qu'elle ou il noue avec les élèves et celles qu'elle ou il entretient dans l'espace public. Plus globalement, l'agir éthique se traduit, dans son rapport à l'autre, par une attitude de respect, d'inclusion et d'ouverture vis-à-vis des élèves, de ses collègues, des parents et des partenaires de la communauté. L'inclusion est perçue ici comme un acte d'équité à la fois personnel et collectif, une réponse tangible aux réalités plurielles et culturelles de la société et de l'école (Rousseau, 2010 ; Rousseau et autres, 2015).

Agir de manière éthique, c'est également être en mesure de justifier ses décisions et de démontrer la pertinence de ses interventions compte tenu du contexte d'enseignement et du caractère hétérogène de son groupe-classe. L'enseignante ou l'enseignant adopte des comportements équitables, transparents et inclusifs qui influencent la manière dont elle ou il effectue son travail. Ainsi, à travers les relations qu'elle ou il développe avec ses élèves, l'enseignante ou l'enseignant privilégie une attitude compréhensive tout en ayant la certitude de la réussite éducative de chacune et de chacun. De plus, elle ou il crée les conditions éducatives dans lesquelles les élèves seront valorisés, respectés et compris. Elle ou il multiplie ainsi les occasions d'apprentissage d'un vivre-ensemble qui priorise des relations interpersonnelles, sociales et interculturelles de nature respectueuse et enrichissante.

DIMENSIONS ¹	STAGES			
	1	2	3	4
· Agir et se comporter de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente.	►	►	►	►
· Encourager et souligner les actions ou les comportements qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoises.	▷	►	►	►
· Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions.	▷	▷	►	►
· Tenir compte du cadre légal en vigueur dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités professionnelles.	▷	▷	▷	▷
· Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.	►	►	►	►

· Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.	▷	▶	▶	▶
· Dénoncer et déconstruire les savoirs, les pratiques, les attitudes et les processus qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d'exclusion et de discrimination.	▷	▷	▶	▶
· Adopter des pratiques et attitudes équitables, transparentes et inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves, de ses collègues et de la communauté.	▷	▷	▷	▶

CONTEXTES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE

Stage de 4 ^e année
Interactions avec les acteurs éducatifs (élèves, enseignant associé, superviseur, direction, collègues enseignants, parents, partenaires extrascolaires)
<u>Ponctualité et respect des échéances</u>
Tout autre contexte pertinent et favorable au développement de la compétence

² Les éléments soulignés réfèrent aux travaux du stage.

DOSSIER D'APPRENTISSAGE DANS LE CADRE DU STAGE 4

Le **dossier d'apprentissage** comprend un ensemble de traces, lequel est divisé en trois parties :

- 1) Identité professionnelle;
- 2) Observation et développement des 13 compétences;
- 3) Synthèse.

PARTIE 1 : IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

L'étudiant répond d'abord aux questions suivantes en lien avec le stage 4. Ces questions sont présentées dans le cadre du *Séminaire d'intégration : pratique professionnelle et recherche en éducation* (3GED200).

Titre du stage : Stage 4 en milieu scolaire (3EEL240)

Thème année : Confirmer sa qualité d'enseignant professionnel

Questions :

- Au cours de ma formation, quelles conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage se sont le plus transformées? Sur quels savoirs issus de la recherche ces conceptions reposent-elles?
- Au cours de mon insertion professionnelle, comment les valeurs entourant la profession guideront-elles mon agir en tant qu'enseignant professionnel?

Le stagiaire est ensuite invité à présenter ces mêmes questions à son enseignant associé afin de faire dialoguer les deux visions, ce qui l'amène à nuancer et à enrichir les réponses aux trois questions. À la fin du stage, dans le cadre de sa synthèse, l'étudiant réalise une autoévaluation de son cheminement en faisant un retour sur ces trois questions.

PARTIE 2 L'OBSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES 13 COMPÉTENCES

Cette partie du dossier d'apprentissage comprend l'évaluation formative des 13 compétences, la planification à long terme, un ou des outils de consignation de l'évaluation des élèves, la participation active au sein d'un comité de l'école ainsi que la collaboration avec un partenaire, en présence ou à distance, pour enrichir une situation d'enseignement et d'apprentissage

a) L'évaluation formative des 13 compétences

Chaque semaine, avec l'enseignant associé, le stagiaire complète la [fiche d'évaluation formative](#) pour dresser un profil de développement des compétences.

b) La planification à long terme

Pour le stage 4, le stagiaire **planifie à long terme les contenus et modalités d'enseignement-apprentissage-évaluation en français, en mathématiques, en sciences et en univers social** pour la durée du stage. Pour ce faire, il utilise les différents outils ([Planification à long terme](#); **Primaire** : [Planifier l'enseignement : Repères](#), [Planification d'une séquence d'enseignement](#), [Planification d'une période](#); **Préscolaire** : [Planification de la séquence de situations d'apprentissage et de développement \(SAD\) à l'éducation préscolaire](#)). Les planifications à long terme respectent la tâche enseignante du contexte de stage et la grille matière. Elles incluent également les modalités et instruments d'évaluation, tant en aide à l'apprentissage que certificative. Les [gabarits](#) proposés sont à titre indicatif, leur format pouvant être modifié au besoin en autant que les éléments de contenus exigés s'y retrouvent tous.

Les activités choisies pour planifier s'inspirent et s'appuient de tous les cours suivis durant sa formation. Le stagiaire devra également utiliser les outils prescriptifs du curriculum (PFÉQ, PDA et Cadres d'évaluation) et proposer des approches pédagogiques variées qui engagent l'élève dans ses apprentissages et soutiennent son plaisir d'apprendre. La planification des séquences et des périodes doit être validée par l'enseignant associé au préalable et acheminée au superviseur de stage avant l'observation en classe.

En guise de conclusion à la planification à long terme dans les différentes disciplines, l'étudiant contextualise, sous forme de texte ou de vidéo, des savoirs théoriques, didactiques et pédagogiques acquis durant les cours universitaires qui ont soutenu la réalisation de la planification à long terme.

Les planifications à long terme doivent être remises au superviseur lors de la première observation.

c) Portrait de classe et outils d'évaluation des élèves

Après avoir dressé le [portrait du groupe-classe \(modèle des stages 2 et 3\)](#) en début de stage, incluant les ressources à l'intention des élèves à besoins particuliers, l'étudiant planifie et élabore l'ensemble **des outils d'évaluation de tous les élèves, incluant des traces d'observation**. Les traces permettent de **documenter le cheminement académique et affectivo-social des élèves en prévision du bilan de la fin de l'étape 2** qui doit être acheminé aux parents à la mi-mars. Un format numérique est préconisé.

À titre d'exemple, voici quelques axes devant être abordés dans le ou les outils de consignment :

- Développement affectif, social et moral de l'enfant (engagement, comportement, relation avec l'adulte, estime de soi, etc.);
- Développement intellectuel (pensée, raisonnement, capacité d'attention, organisation dans des tâches complexes, stratégies de mémorisation, capacité à résoudre des problèmes, etc.);

- Développement cognitif (apprentissages en français, mathématiques, sciences et univers social, dans les compétences transversales).

d) Participation active au sein d'un comité de l'école

Les compétences professionnelles de tout enseignant sont mises à profit dans la classe, mais également au bénéfice de toute l'école. Durant son stage 4, le stagiaire est invité à **s'impliquer activement dans un comité de l'école**, que ce soit en compagnie de son enseignant-associé ou non. Par exemple, il peut s'agir de la préparation d'une activité liée à une fête (St-Valentin, Pâques, etc.), de l'organisation d'une journée thématique ou d'une sortie scolaire, ou toute autre activité s'adressant à l'ensemble de l'école ou à un regroupement de plusieurs classes.

L'étudiant partage le fruit de son implication en préparant **un rapport d'activité de sa participation active au sein d'un comité de l'école qui résume le mandat du comité, les personnes impliquées, les tâches qu'il a assumées, le temps accordé ainsi que la contribution de son implication à ses compétences professionnelles**. Le format du rapport d'activité est au choix de l'étudiant (exemples : tableau, schéma, ligne du temps, texte, collimage, etc.). Un [gabarit du rapport d'activité](#) est fourni à titre indicatif.

e) Collaboration avec un partenaire, en présence ou à distance, pour enrichir une situation d'enseignement et d'apprentissage

L'étalement du stage 4 sur plusieurs mois est propice à la collaboration avec différents partenaires intra et extrascolaires pour enrichir les situations d'enseignement et d'apprentissage. Ces partenaires, aux expertises variées, contribuent à bonifier la culture de la classe, que ce soit dans des domaines scientifique, sportif, littéraire, artistique, muséal, etc. Ils peuvent se situer dans l'école (ex : mentorat entre deux classes), le bassin proximal de l'école (ex : organisme communautaire dans le quartier), dans sa localité (ex : organisme scientifique) ou même à distance (ex : collaboration avec une classe ou un musée à distance). Dans ce cas, l'utilisation de la visioconférence sera nécessaire.

Durant son stage 4, l'étudiant intègre un partenaire dans une situation d'enseignement et d'apprentissage. Dépassant le cadre d'une sortie scolaire, **la collaboration avec un partenaire réside dans la préparation des élèves à l'activité, aux interactions du partenaire avec les élèves ainsi qu'à l'objectivation des apprentissages**. Pour rendre compte de la collaboration, l'étudiant dresse un **bilan réflexif de l'activité comportant les éléments suivants : résumé de l'activité intégrant un partenaire, situation de l'activité dans la planification à long terme et liens avec le PFÉQ, défis rencontrés et apports pour les élèves**. Un [gabarit du bilan réflexif](#) est suggéré à titre indicatif.

PARTIE 3 : SYNTHÈSE

Cette dernière partie du dossier d'apprentissage comprend l'évaluation certificative des 13 compétences ainsi qu'une vision prospective. Quelques jours avant l'évaluation certificative, le stagiaire partage au superviseur de stage et à l'enseignant associé, la partie Synthèse de son dossier d'apprentissage. Cette partie lui permet de faire le point sur le développement de ses compétences professionnelles : ses forces, ses points à améliorer, ses préoccupations, ses questionnements, etc. Tout cela trouve son complément dans une vision prospective de ses besoins complémentaires de formation comme pistes de développement professionnel continu. Le stagiaire énumère et analyse les compétences qu'il souhaite améliorer et il prépare un plan d'action; il identifie différents moyens lui permettant d'apporter des correctifs à ses pratiques d'enseignement. Structurée à partir des réflexions émergeant des travaux réalisés en stage, la synthèse emprunte un format ouvert. Pour exemples, il peut s'agir d'un texte, d'une vidéo, d'une présentation commentée, d'un croquis-note, etc.

RÉFÉRENCES

Ministère de l'Éducation. (2020). *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

Ministère de l'Éducation. (2001). *Programme de formation de l'école québécoise*. <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/primaire/>

Monney, N., Cody, N., Labrecque, R. et Boisvert, C. (2018). Accompagner et évaluer le stagiaire dans la réalisation de liens entre les savoirs théoriques, didactiques, pédagogiques et expérientiels : le point de vue d'enseignants associés et de superviseurs universitaires sur l'apport du ePortfolio chez le stagiaire. *The Canadian Journal for the Scholarship of Teaching and Learning*, 9(3), <https://doi.org/10.5206/cjsotl-rcacea.2018.3.5>

Paquay, L., Altet, M., Charlier, E. et Perrenoud, P. (2001). Former des enseignants professionnels: quelles stratégies? quelles compétences? De Boeck Supérieur.

Perrenoud, P. (1998). *L'évaluation des élèves*. De Boeck Université.

Portelance, L., Gervais, C., Lessard, M. et Beaulieu, P. (2008). *La formation des enseignants associés et des superviseurs universitaires. Cadre de référence*. https://www.usherbrooke.ca/education/fileadmin/sites/education/documents/Intranet/Documents_officiels/Rapport_Cadre_reference_2009.pdf

Simard, D. et Mellouki, M. (dir.) (2005). *L'enseignement Profession intellectuel*. Les Presses de l'Université Laval.

Viau-Guay, A. (2014). L'intégration des savoirs théoriques, pratiques et d'autorégulation chez les apprenants: analyse de l'activité d'enseignants en formation professionnelle et contribution à la formation à l'enseignement. *Activités*, 11(2). https://www.researchgate.net/publication/267210070_L'integration_des_savoirs_theoriques_pratiques_et_d'autoregulation_chez_les_apprenants_analyse_de_l'activite_d'enseignants_en_formation_professionnelle_et_contribution_a_la_formation_a_l'enseignement